



Résultat du réinvestissement de l'acompte sur dividende 2012

Un acompte sur dividende 2012 de 0,20 euro par action a détaché le 23 novembre 2012. Les actionnaires pouvaient percevoir tout ou partie de ce dividende en actions ABC arbitrage émises à un prix de 6,70 euros.

Au terme de la période d'option, 43 567 actions ont été créées et 10,12 millions d'euros ont été versés en numéraire. Pour mémoire, le paiement en numéraire et l'inscription en compte des actions ont été réalisés le jeudi 13 décembre 2012.

Ainsi, à cette date, le capital social s'établit désormais à 835 310,59 euros divisé en 52 206 912 actions d'une valeur nominale de 0,016 euro.

L'actionnariat se répartit comme suit en % du capital :

- ABC participation et gestion : 16,8%
- Aubépar Industries SE* : 14,0%
- Financière WDD : 5,5%
- Management** : 15,2%
- Public : 48,3%
- Autodétention : 0,2%

* Concernent notamment Aubépar Industries SE et Aubépar SE (filiale à 98,7% d'Aubépar Industries SE)

** Dirigeants opérationnels et responsables de départements du groupe

Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com
Relations presse – F2S com - Valérie Sabineu / Jérôme Goaër : 01 44 82 46 21 / 24
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

ISIN : FR0004040608

Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA